

COMPTE-RENDU CA FFSc – 23 JUIN 2012

Présents ou représentés : tous les membres du CA, sauf :

- *Thierry Chincholle (CCT), Marie-Claude Derosne (DNSJS), Jean-François Himber (DNSC), excusés*
- *Gérard Thuillot (président IdF Nord), absent*

Ordre du jour

Matinée (10h-12h30) :

- I - Point sur le personnel salarié et notamment le départ de Ph. Genet
- II - Propositions de modifications du règlement des compétitions pour 2012-2013
- III - Validation des calendriers 2012-2013 et 2013-2014
- IV - Débat rapide sur la déclaration d'intentions pour l'ODS 7
- V - Compte-rendu d'activité et projets de la DNSJS
- VI - Commission Informatique
- VII - Commission Arbitrage : évolutions en cours

Après-midi (14h - 17h) :

- VIII- Travaux et projets de la commission Communication
- IX - Travaux et projets de la commission Promotion
- X - Point sur les finances, budget prévisionnel et cotisations 2012-2013, débat et réflexions sur l'avenir de la FFSc
- XI - Questions diverses

I – POINT sur le PERSONNEL SALARIE

Philippe Genet : après son licenciement économique, a saisi les Prud'hommes, car il estimait que ce licenciement n'avait pas de causes réelles et sérieuses. La procédure étant en cours, il n'est pas possible de donner plus d'informations.

Les tâches d'encadrement des permanents sont assurées par Séverine Gruchot, directrice administrative et financière de la FFSc, épaulée par les membres bénévoles du Bureau Directeur. Les autres tâches du directeur sont reprises par les bénévoles.

Yoan Controu : a fait une formation lorsque son CIF a été accepté et avait alors dit souhaiter changer d'orientation professionnelle. C'est pourquoi il lui a été proposé une rupture conventionnelle au retour de son CIF, mais il l'a refusée et a préféré rester à la FFSc. Il y a donc repris des tâches normales.

Michel Monsimer demande quel risque présentent d'éventuelles embauches par rapport aux prud'hommes en cours. En fait, il n'est pas possible, pendant un an, de recruter un directeur ou un emploi similaire comportant un volet d'encadrement, mais il est possible, en fonction des besoins, de faire d'autres embauches selon des profils et à des coûts très différents.

II – PROPOSITIONS de MODIFICATIONS du REGLEMENT des COMPETITIONS pour 2012-2013

En l'absence de Thierry Chincholle, excusé, les propositions de la CCT sont présentées par Jacques Lachkar.

1. 4^e et 5^e séries

- Définition de la 4^e série comme nationale et non pas internationale pour le classement FFSc.

- Abandon du classement aux % et retour aux PP4 pour la 4^e série (la commission définira un mode de calcul simple du reliquat au 1^{er} septembre 2012), en ce qui concerne le classement FFSc.
- Augmentation du quota de licenciés en 4e et en 5e série : 0,5% de plus pour chaque palier, soit 2% de plus en 4e série (14% des licenciés au lieu de 12) et 2% de plus en 5e série (24% au lieu de 22).
- Classement en priorité par le %S3 pour les joueurs ayant au moins un %S3 égal à 50% de la barre d'accès à cette série ; idem pour les premiers 5e série qui seront classés par les PP4.

Commentaire : ces mesures font suite aux enquêtes effectuées (pour le retour aux PP4) et répondent aux engagements pris par le BD. L'ouverture très modérée des quotas prend en compte la forte élévation du niveau de jeu au fil des ans.

Il est procédé au vote pour les points suivants (les autres ne suscitant pas de commentaire) :

Retour aux PP4 pour les 4^e série :

Contre : 2 abstention : 1 Pour : 30

Augmentation du quota des licenciés en 4^e et en 5^e série :

Contre : 0 abstention : 1 Pour : 32

Décisions adoptées et applicables au 1^{er} septembre 2012.

2. Décisions liées à la FISF (demandes qui seront soumises à la CCT internationale)

- Classement en priorité par le %SN de la série supérieure pour les joueurs d'une série donnée ayant au moins un % égal à 50% de la barre d'accès à cette série

Commentaire : c'est logique, car cela place en tête d'une série donnée les joueurs les plus proches de l'accession à la série supérieure ; de plus cela facilitera le mode de passage de 4e en 3e série (les meilleurs 4^e série étant ceux qui ont le plus fort % de 3^e série).

- Augmentation du quota de licenciés pour la 2^e et la 3^e série : 0,5% pour la 2^e série (de 2 à 2,5%) et 1% pour la 3^e série (de 3 à 4%, soit 0,5% par palier)
- Descentes dans le classement : Un joueur ayant été S2, S3 ou S4 ne peut descendre de plus d'une série (S3, S4 ou S5) ceci sans se soucier des paliers au sein des séries, et ce à vie. De plus les joueurs ayant atteint 50% SN sur une série donnée restent classés au moins sur cette série à vie. Un joueur ne pouvant plus redescendre voit ses %SN bloqués à 100% sur les séries inférieures.

Commentaire : ce système est plus strict que l'actuel et tient mieux compte des valeurs réelles des joueurs concernés

- Retour après interruption d'affiliation : les joueurs concernés sont crédités du nombre de points ou du % correspondant au plancher de la série qui leur est affectée.
- Diviseur minimal : ne pas en mettre en début de saison, jusqu'au festival d'Aix-les-Bains, car non significatif
- Création dans le classement d'une forme de « droit à l'erreur » (à l'étude)
- Formule du Défi des Jeunes à rendre plus nerveuse
- Attribution de titres internationaux catégorie Espoirs ?
- CdM : un joueur ne pouvant se qualifier en équipe nationale pour motif disciplinaire ne doit pas avoir le droit de disputer l'open
- Cas d'un joueur terminant 2^e ou 3^e du championnat du monde et ne jouant pas la saison suivante, il ne sera pas qualifié pour le CdM suivant alors qu'une partie de ses frais est prise en charge !
- Vermeils et Diamants : nombreux regrets face à la « brutalité » du passage de 60 à 65 ans de la limite d'accès aux Vermeils (et de 70 à 75 pour les Diamants). Cela fige ces catégories pour cinq ans, ce qui n'est pas très plaisant pour les joueurs. Une évolution plus lente (situation figée un an sur deux) aurait été plus appréciée.

Ces points ne suscitent pas d'objection et seront soumis à la CCT internationale.

3. Epreuves comptant pour le classement (inter)national

- Ajout du Simultané National avec handicap et du Simultané National à vocabulaire courant (avec un coefficient de descente $D = 0,2$ pour le calcul des points de classement).
- Suppression des PAP, des TRAP et des TH2 catégoriels sous leur forme actuel (tous les TH2 ouverts à tous attribueront des points et % de toutes les séries).
- Autorisation, à l'initiative des comités, d'organiser des TH2 réservés à certaines séries ou catégories d'âge (nouveaux TH 2 catégoriels :).

Commentaire : les comités pourront donc organiser des tournois réellement catégoriels, c'est-à-dire réservés à certaines séries ou à certaines catégories d'âge, sans que cela modifie les critères d'homologation ou les critères d'attribution des points. La redevance fédérale sur ces TH2 catégoriels sera réduite à 1 € au lieu de 2 €).

- Les TRAP en paires actuels deviennent des tournois en paires, avec la même attribution de points et aucune redevance fédérale.

La question des TH2, catégoriels ou non, suscite de nombreux échanges. Certains comités tiennent à préserver les TRAP ou TH2 catégoriels, pour ne pas augmenter la participation financière des joueurs.

Il est procédé au vote pour les points suivants :

Ne garder qu'une seule catégorie de TH2 :

Contre : 4 Abstention : 4 Pour : 25

Redevance fixée à 1 € au lieu de 2 € pour les TH2 catégoriels :

Contre : 9 Abstention : 6 Pour : 18

Il est donc décidé de ne garder qu'une catégorie de TH2. Les comités peuvent organiser des TH2 "catégoriels" dans le sens où ils sont réservés à certaines séries ou catégories d'âge (redevance de ces tournois fixée à 1€ au lieu de 2€).

4. Vermeils

Il est proposé de supprimer les challenges Verdiam (sur le simultané Verdiam) et Diam-Vert (sur la finale).

Commentaire : ces challenges pourraient continuer à être organisés dans les comités qui le souhaitent.

Il est procédé au vote pour les points suivants :

Conservation des challenges Verdiam et Diam-vert :

Contre : 12 Abstention : 14 Pour : 7

Conserver uniquement le challenge organisé sur la finale :

Contre : 2 Abstention : 18 Pour : 13

Le challenge est donc maintenu sur la finale, mais supprimé sur le Simultané.

5. Grand Prix

Suppression de la finale et revalorisation de la dotation sur le classement général annuel de l'épreuve (qui serait repositionnée sur la saison, du 1^{er} septembre au 31 août) : 400 € au 1^{er}, 300 € au 2^e, 200 € au 3^e, 100 € du 4^e au 10^e.

Commentaire : ce nouveau système, moins coûteux et plus simple, présente aussi l'avantage de récompenser réellement les 10 premiers du classement annuel.

Aucune objection sur ce point qui est adopté.

6. Règles de départage pour l'attribution d'un titre officiel

En cas d'ex aequo pour l'attribution d'un titre officiel, les joueurs concernés sont départagés par le nombre de tops perdus (est déclaré vainqueur le joueur ou la paire ayant perdu le plus petit nombre de tops). Si l'égalité subsiste, les joueurs (ou paires) sont départagés par une épreuve en "mort subite" disputée en blitz.

Commentaire : suppression des critères non sportifs. Ce départage s'applique pour les titres de champion de France Individuel, Blitz, Paires, Parties Originales, ainsi que Espoirs, Vermeils et Diamants. Mais pas pour les titres par séries, ou moins de 18 ans, ou "promotion" (pour ces catégories, les ex aequo le restent). Si les joueurs concernés refusent le départage, il est procédé à un tirage au sort pour désigner le vainqueur.

Aucune objection sur ce point qui est adopté.

7. Championnat de France Interclubs

Les propositions sont les suivantes :

- Relèvement de l'indice plafond de l'actuelle Division 7 de 13 à 15 points ;
- Regroupement en deux Divisions des autres équipes de 5 joueurs (indices 16 à 25 et 26 à 35 respectivement) ;
- Baisse de 57 à 55 de l'indice plafond pour la Division 3.

Cela aboutit aux Divisions suivantes :

* équipes de 7 joueurs : indice supérieur à 55 sans plafonnement D2, indice inférieur ou égal à 55 D3 ;

* équipes de 5 joueurs : indice compris entre 26 et 35 D4, entre 16 et 25 D5, inférieur ou égal à 15 D6.

- Création d'une **Catégorie « scolaire » au sein de la Division 6** : cette catégorie regroupe toutes les équipes de division 6 ne présentant que des joueurs de moins de 18 ans (c'est-à-dire appartenant aux catégories d'âge J, C, B ou P pour la saison considérée). Un classement spécifique est effectué sur la journée qualificative (il n'y a pas de finale) et les trois meilleures équipes sont récompensées à l'occasion du Championnat de France scolaire. Pour la composition des équipes engagées dans cette catégorie, des regroupements de joueurs et de clubs au sein d'un même comité régional sont autorisés.

Commentaires : ces dispositions permettent de faciliter un peu la composition des équipes dans la Division 6 (ex 7) qui reste principalement dédiée aux joueurs des séries 6 et 7. Les autres équipes de 5 joueurs sont réparties en deux divisions au lieu de 3, ce qui permet toujours une représentation équilibrée des joueurs de toutes les séries de 4 à 7. Par ailleurs, faire jouer les "série 7" dans différentes équipes plutôt que les ghettoïser tous ensemble dans une même équipe est aussi un moyen de mieux les intégrer et répond mieux à l'esprit des Interclubs.

Jacques Lachkar précise qu'il n'est pas question de supprimer la "dernière division", mais simplement de remonter légèrement son indice plafond, un peu trop faible, et ainsi de permettre à un plus grand nombre de clubs d'y engager une équipe.

Après un échange de vues, les propositions suivantes sont soumises à vote :

Division 6 avec indice maxi 15 - Division 5 : indice 16 à 25 - Division 4 : indice 26 à 35

Contre : 1 Abstention : 5 Pour : 27

Création d'une catégorie scolaire au sein de la div.6 : Pas d'opposition à cette demande de la DNSJS

Retour à l'indice plafond 55 au lieu de 57 pour la Division 3

Contre : 4 Abstentions : 25 Pour : 4

L'ensemble des dispositions proposées sont adoptées.

8. Championnat de France Promotion

Il est proposé de simplifier les règles pour la qualification : qualifications nationales uniquement, principalement sur la phase 1, « repêchages » sur le Simultané Mondial. Qualification d'office pour les N7.

Commentaire : le système actuel est compliqué, et surtout mis en œuvre de manière très inégale par les comités, ce qui crée des injustices entre les joueurs.

Certains comités souhaitent garder une qualification par le championnat départemental car les joueurs l'attendent. Ceux qui l'organisent de cette façon trouvent que c'est difficile de faire venir les joueurs à Vichy – Proposition est faite de compléter la qualification au niveau national pour augmenter le nombre de joueurs au championnat de France Promotion.

Jacques Lachkar propose qu'on garde les qualifications par les championnats départementaux en fixant une date butoir (31 janvier par exemple) pour les qualifications par les comités ; on peut ensuite augmenter les quotas nationaux sur les différentes phases.

Un point sera fait après le 31 janvier pour savoir combien de joueurs seront qualifiés par rapport aux attributions de la fédé.

Un consensus se fait sur cette procédure.

Il est procédé au vote pour la question suivante :

Qualification d'office des N7 pour la finale :

Contre 4 Abstentions : 2 Pour : 27

Cette mesure est adoptée. La date limite pour les qualifications par les filières régionales est fixée au 31 janvier.

9. Divers

- TH par centres dans les comités : suppression de la limitation à 3 par saison
- TH au profit du Scrabble scolaire : suppression de la limitation à un tournoi par saison pour l'exonération de redevance fédérale (TH au profit d'œuvres : exonération totale ou partielle possible à titre exceptionnel, sur demande préalable)
- TH jumelés par Internet : passage de 3 à 5 du nombre maximal de centres en métropole, plus éventuellement des centres Outre-Mer
- Cumul des titres possible (par séries ou catégories) pour une épreuve officielle, en cas de dotation en espèces c'est la plus favorable qui est retenue
- La semaine fédérale de Simultanés de janvier est pérennisée.

Ces points ne suscitent pas d'objection. Le maintien de la semaine de simultanés de janvier est soumis au vote (cf. plus loin point calendrier) et adopté.

10. Championnat de France par paires - finale

Simplification du système de qualification. Sont admises à participer à la finale :

- les x premières paires (FFSc ou non) du classement cumulé après trois manches, de sorte que 30 paires constituées de deux joueurs licenciés à la FFSc soient qualifiées à ce titre ;
- des paires supplémentaires (FFSc uniquement), dans l'ordre du classement général après trois manches, de sorte que soient qualifiées au moins les 8 premières paires FFSc des séries 2, 3 et 4, et les 5 premières paires FFSc des séries 5, 6 et 7 et des catégories d'âge (V, D, E, moins de 18 ans).

Point adopté sans objection.

11. Sélection nationale

- Nombre de qualifiés : la FISF a décidé à partir de 2013 de qualifier les 50 premiers du classement international au lieu des 30 premiers (concrètement, une quinzaine de Français sélectionnés en plus). Depuis des années, le nombre de qualifiés a régulièrement augmenté, ce qui pose le problème du montant des subventions. Il est donc proposé de fixer une enveloppe globale à répartir, fonction de la destination (cf. étude du budget prévisionnel) afin de conserver des limites raisonnables à ces dépenses.

Pour Rimouski 2013, cette enveloppe a été fixée à 40000 €. La subvention sera de 350 € pour les cadets, juniors et espoirs, de 270 € pour les seniors, vermeils et diamants, et de 200 € pour les joueurs qualifiés au titre du Scrabble classique. Par ailleurs, le championnat de France se déroulant moins d'un mois avant le championnat du monde, le nombre de places qualificatives via la Coupe de Vichy est porté de 3 à 5, avec obligation de finir dans les 40 premiers. Une seule place sera attribuée à l'issue du Championnat de France individuel.

- il serait bien que le diviseur appliqué mois après mois soit de 25 (300/12), mais 0 jusque fin mai afin de laisser le temps aux joueurs de rencontrer suffisamment de joueurs.

- si le championnat de France se déroule à Vichy à la place de la coupe de Vichy, le nombre de places qualificatives est porté de 3 à 5, avec obligation de finir dans les 40 premiers (*au lieu de 3 pour Vichy et 3 pour le CdF, les deux épreuves étant alors confondues*).

Ces points ne suscitent pas d'objection et sont adoptés. En ce qui concerne les subventions CdM, un vote a lieu plus tard (cf. point finances) et la proposition faite est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

12. "Trophée des topeurs"

Classement prenant en compte le nombre de parties topées par rapport au nombre de parties jouées individuellement pendant la saison officielle. Une partie est topée quand tous les coups ont été joués (les pénalités ou les solos ne comptent pas). Sont prises en compte les parties jouées en au moins 2 minutes par coup dans la formule "normale".

Ce point est adopté sans objection.

13. Licence et affiliation - règles internationales (textes FISF - pour info)

- Chaque joueur ne peut s'affilier qu'à une seule fédération nationale membre de la FISF, qu'il représentera la durée de l'affiliation. Il peut s'affilier à la fédération du pays qu'il habite **ou** à la fédération du pays dont il a la nationalité. La fédération représentée est renseignée par le code pays utilisé par la FISF dans la base des joueurs.

- A sa première affiliation, chaque affilié d'une fédération reçoit un numéro de licence. Ce numéro, attribué à vie, renseigne la fédération où a eu lieu la première affiliation (via les chiffres initiaux).

- Toute demande de changement de fédération doit être formulée par le joueur, sauf s'il ne peut plus représenter la fédération désignée précédemment, pour des raisons de résidence ou de nationalité. Un groupe de travail international gère ces demandes, qui doivent être transmises avant le 31 décembre de la saison du changement.

- Si le choix du pays n'est pas précisé par le joueur lors de sa première affiliation, il représente par défaut la fédération dont il habite le pays et à laquelle il s'affilie.

Affiliations à l'étranger

Les joueurs qui jouent pour un club d'une fédération autre que la leur s'affilient via leur club (et donc la fédération de leur club). Un joueur a le libre choix du club qu'il représente en Interclubs, dans quelque fédération que ce soit. Il est alors renseigné dans les listings avec le code club correspondant.

Championnats du Monde

S'il est admis qu'un joueur est libre, aux conditions supra, de choisir la fédération qu'il représente durant la saison, il ne peut aller de l'une à l'autre pour une représentation aux Championnats du Monde. Un joueur qui a changé de fédération sans changer de nationalité ni de pays de résidence ne peut représenter une autre fédération que la dernière choisie et ne peut briguer un titre sous d'autres couleurs que celles choisies avant une période de 3 saisons.

14. Joueurs licenciés à une autre fédération que la FFSc (règles FFSc en complément)

Ces règles concernent tous les joueurs dont le "code pays" international n'est pas "FR", y compris ceux licenciés via un club ou comité de la FFSc (cf. texte FISF ci-dessus). Elles complètent les textes FISF.

- Participation aux championnats officiels. Deux cas sont à distinguer :

* soit il s'agit d'épreuves ayant donné lieu à une phase qualificative (Individuel, Vermeil, Promotion) : dans ce cas les joueurs des autres fédérations, logiquement, ne sont pas admis ;

* soit il s'agit d'épreuves open (Blitz, Paires, Parties Originales) : dans ce cas, les joueurs des autres fédérations peuvent participer, mais sans pouvoir prétendre aux titres ou podiums qui sont réservés aux joueurs licenciés à la FFSc.

Dans tous les cas, un joueur étranger ne résidant pas de manière permanente en France depuis au moins deux ans ne peut prétendre à aucun titre national (sauf interclubs), même s'il est licencié à la FFSc.

Pour le blitz et le championnat de France individuel, lorsque ces épreuves se déroulent à Vichy, un open peut être prévu pour les joueurs des autres fédérations (classements séparés), à moins que la FISF ne soit intéressée par l'organisation sur ces épreuves, un an sur deux, d'un Championnat d'Europe... (qui servirait aussi de support aux titres nationaux).

- Les Interclubs donnent lieu à un règlement spécifique (non modifié : c'est le code du club du joueur qui est déterminant pour la participation à cette épreuve).

Pas de vote sur ces points.

Divers : Téléthon

Une des « questions diverses » concerne le Téléthon. On a pu noter une grande mobilisation de la Fédé pour y participer l'an dernier à Paris, avec implication des jeunes sur le terrain. Finalement en vain, l'animation prévue ayant été réduite puis annulée avec une grande désinvolture.

Jacques Lachkar a fait un courrier pour exprimer son mécontentement concernant la non prise en compte de l'investissement des scrabbleurs depuis 20 ans. Une rencontre a suivi ce courrier (pour essayer de mettre en place un partenariat). Une réponse de l'AFM est attendue avant décision définitive.

De plus, la date du Téléthon 2012 est la même que celle du simultané de Blitz (samedi 8 décembre).

En l'absence de retour satisfaisant de l'AFM, le fédé pourrait proposer de faire un tournoi au profit d'une autre œuvre caritative (Restos du Cœur par exemple). Après tout il n'y a pas de raison de soutenir constamment la même œuvre.

Cette proposition est acceptée par tous. Contact sera donc pris par la FFSc avec les "Restos du Cœur" en vue de la mise en place de cette opération. (NB : le courrier envoyé entre-temps par l'AFM n'apporte rien de nouveau et ne remet donc pas en cause cette décision. Les clubs qui le souhaitent peuvent bien sûr, au niveau local, organiser une partie au profit du Téléthon, mais il n'y aura pas d'engagement fédéral à ce niveau en 2012).

III – VALIDATION des CALENDRIERS 2012-2013 et 2013-2014

Vote sur la proposition de maintenir la semaine fédérale de simultanés de janvier :

Contre : 3 Abstentions : 2 Pour : 28

Samedi 15 décembre : 1^{er} simultané avec handicap. L'information a été donnée depuis longtemps pour la faciliter les réservations de salle (cf. plus loin point "promotion").

Remarques sur le fait que phase 3 se fasse juste avant Cannes – Jacques Lachkar indique qu'on cherchera une salle pour l'organiser à Cannes ou à proximité (pas dans le Palais, car a priori la salle n'est pas disponible avant le dimanche midi).

Les « Semi rapides » se jouent en même temps que le Championnat Scolaire. Jacques Lachkar essaiera de voir si la FISF peut modifier la date, mais c'est peu probable car beaucoup d'autres contraintes entrent en jeu. (NB : *effectivement, cette demande n'a pas pu aboutir*).

IV – DECLARATION d'INTENTIONS pour l'ODS 7

Jacques Lachkar demande l'avis des membres du CA sur la déclaration d'intentions pour l'ODS 7 proposée par le Comité de Rédaction de l'Officiel du Scrabble®, qui leur avait été transmise au préalable, afin de se faire l'interprète de ce point de vue lorsque ce sujet sera débattu en réunion FISF.

Plusieurs participants soulignent que l'expansion dans l'ouvrage d'un vocabulaire qui s'éloigne de plus en plus de la langue "courante" est un obstacle croissant à la promotion et à la popularisation du jeu.

Il est procédé à un vote relatif au nombre d'entrées prévues pour l'ODS 7 (autour de 2000) :

Ce nombre est satisfaisant :

Non : 27 Abstentions : 6 Oui : 1

Ce nombre est excessif et il sera demandé au comité de rédaction d'adopter des critères plus restrictifs :

Non : 1 Abstentions : 6 Oui : 27

Cette position sera donc défendue par la FFSc auprès de la FISF.

V – COMPTE-RENDU d'ACTIVITES et PROJETS de la DNSJS (Lydie Lauret)

On dénombre 263 clubs actuellement et 228 l'an dernier en fin de saison. C'est une augmentation encourageante de 32 clubs scolaires, mais ce n'est pas suffisant.

Les points proposés par la DNSJS :

A- La formation

- Formation d'animateurs (pour promouvoir le scrabble auprès des enfants)
- Formation de formateurs (pour que des scrabbleurs puissent former des enseignants ou d'autres adultes pour qu'ils interviennent auprès des enfants).

6 à 8 sessions de formations sont prévues pour 2013

B - Concours de scrabble scolaire

- Forte participation : 21 435 élèves au total, dont 4 246 collégiens ; (11 982 écoliers en 2010/2011)
- Lieu où se déroule la finale : il faudrait essayer d'éviter un trop grand déplacement pour de jeunes enfants. Cette année, 15 comités ont été représentés sur 19 participants. Cette question se posera quel que soit l'endroit où se déroulera la finale (Paris semble l'option la plus centrale).

Kits scolaires

La convention de mise à disposition sera conservée. La DNSJS fera une nouvelle proposition pour l'utilisation des kits.

C – Création de Directions Régionales de Scrabble Scolaire

Intérêt pour les délégués départementaux de ne pas être seuls ; possibilité de faire rentrer des gens qui s'intéressent au scrabble scolaire, sans pour autant faire de l'animation.

- Le délégué scolaire du comité pourrait/devrait être président de cette direction, surtout s'il est déjà bien reconnu dans son comité.

La présidente de la DNSJS souhaite inscrire de plus en plus les scolaires dans les épreuves fédérales, avec des récompenses spécifiques.

Jean-Guy Maudet s'interroge sur le bien fondé du scolaire et comment il s'inscrit dans le projet général de la fédé. La fédé sera-t-elle rajeunie par cette action ? Il fait remarquer qu'on n'a jamais débattu sur le fond de ce sujet. Jacques Lachkar propose de mettre ce sujet -l'intérêt du scolaire pour la FFSc- à l'ordre du jour du prochain CA, en octobre prochain.

VI – COMMISSION INFORMATIQUE (Jean-Pierre Malfois)

Les constats de l'enquête menée au premier trimestre :

- Duplitolop : quelques bugs subsistent pour Duplitolop 6. Ils sont corrigés lorsque cela est possible.
- SIGLES complet : Sigles_Complet n'est pas suffisamment documenté. Gros problèmes d'installation sous Vista et Windows 7.

Des groupes de travail sont mis en place pour Duplitolop et SIGLES

- Le site : on trouve ce que l'on cherche, surtout avec l'habitude. Mais ce site s'adresse surtout aux licenciés – il est nécessaire de faire une page d'accueil plus tournée vers le grand public, avec un portail spécifique en direction des licenciés. Dans la refonte du site, certaines informations seront dispatchées différemment. C'est le cas de l'onglet « Arbitrage » qui dirige vers beaucoup d'informations utiles mais qu'on ne s'attend pas toujours à trouver dans cette rubrique.
- Informatique du siège : beaucoup de choses à modifier (qui pourraient se faire rapidement).

Les travaux en cours :

- Utilisation du logiciel de signalement des erreurs : « Mantis Bug Tracker » - il permet de saisir les erreurs et de suivre l'évolution de leurs corrections ;
- Reprise et développement du module d'inscription des arbitres pour les festivals ; Adrien Derveloy souhaiterait réaliser une application complète qui gèrerait l'ensemble d'un tournoi : les parties, le nombre de tables, les arbitres, ramasseurs et teneurs de tableau ainsi que le système de gestion des défraiements. Ceci est un travail de longue haleine à insérer dans les charges de travail à venir dans l'ordre où cela pourrait se passer. Adrien table sur une mise en place pour l'édition 2013 du festival de Cannes.
- Inscription des joueurs pour Montauban ; ce travail a été réalisé et fonctionne. Les Québécois demandent si une telle réalisation est possible pour Rimouski 2013. Il n'y a pas de problème technique à cette réalisation. Toutes les modalités de fonctionnement devront être précisées rapidement après échange avec la FQCSF.
- Refonte de la gestion des tournois : similaire à ce qui existe déjà sur le site du Comité Lyonnais. La modélisation est plus ou moins finie mais évoluera certainement encore lors de la phase de développement. La mise en place s'avère longue sinon délicate et se poursuivra jusqu'à la rentrée. Il s'agit dans un premier temps de normaliser toutes les données du calendrier (caractéristiques des tournois : date, type de tournoi, nombre de parties, horaires, contacts ...) et de rassembler les deux rubriques Résultats et Calendrier en une unique rubrique tournois, chaque tournoi ou festival ayant une fiche tournoi rassemblant les informations de façon claire et complète. Ces données normalisées seront ensuite progressivement réutilisées par les autres rubriques relatives aux tournois : inscriptions en ligne, retransmissions ... L'objectif final est d'une part d'avoir une gestion unique et centralisée des données relatives aux tournois, et d'autre part de préparer l'évolution de SIGLES. De plus, un travail graphique sera effectué pour améliorer la lisibilité des informations relatives aux tournois publiées sur le site fédéral. Géraldine Guillaume sera sollicitée pour réaliser les icônes.
- Travail pour une simplification de l'installation de SIGLES : Création d'un installateur sur le modèle de celui utilisé pour DupliTop qui facilitera la mise à jour des fichiers en début de saison. Le but est de proposer un

SIGLES Tournois qui fonctionne en septembre 2012. La même chose sera à réaliser pour SIGLES Complet, bien que cette application touche moins d'utilisateurs.

VII – COMMISSION ARBITRAGE (Zygmunt Gruchot)

Le travail de cette commission consiste à gérer les arbitres, les ramasseurs, les teneurs de tableaux, etc. lors des tournois fédéraux.

Les catégories d'arbitres seront simplifiées et la distinction se fera uniquement entre arbitres régionaux et arbitres nationaux.

Le défraiement des arbitres : il n'y a pas de consensus pour l'instant ; on maintient donc le système actuel, en limitant le nombre d'arbitres et en privilégiant ceux qui veulent jouer.

Le Recueil des Conseils d'Organisation : il sera épuré pour devenir un cahier des charges.

La Commission Organisation demande à avoir une nouvelle appellation : Commission Logistique. Cette demande est validée à l'unanimité.

VIII - COMMISSION COMMUNICATION ET SPONSORING (Alain Baumann)

C'est la nouvelle appellation de la Commission « Communication ». En effet, en accord avec leurs responsables, les commissions "communication" et "partenariat" ont été fusionnées dans cette nouvelle commission, présidée par Alain Baumann (et dont sont membres également Alphonse Tarantini et Bernard Caro). Les partenariats du type "villages de vacances" sont cependant rattachés à la commission "promotion".

La Commission s'est réunie deux fois : en février et à Vichy et a cherché à savoir comment on parle de nous dans les médias et auprès des joueurs potentiels.

Cette commission a mené une réflexion de base sur les cibles à viser et a fait les remarques suivantes :

1 -Un domaine très vaste où nous étions très en retard, avec de nombreux chantiers, en cours ou à ouvrir ;

2 - Des priorités à définir et à hiérarchiser ;

3 -Sur les cibles à viser :

- jeunes et scolaires
- joueurs branchés nouvelles technologies
- séniors

4 - Sur les axes prioritaires de communication :

- **Jeunes** = déringardiser (ODS 7) le jeu ;
surfer sur un marché de l'éducation porteur
- **Branchés** = proposer des jeux en ligne intelligents
viser une cible qui intéresse les annonceurs
- **Seniors** = utiliser l'axe médico-social dans l'air du temps (mémoire, prévention, solitude ...)

5 - Sur les forces de la FFSc qui peuvent la rendre incontournable

- la capacité à organiser des compétitions
- l'aspect intergénérationnel du jeu
- la compétence dans la formation d'animateurs
- l'aptitude à produire toutes sortes de jeux à base de mots

Puis elle a établi les priorités suivantes :

Priorité 1 : la production d'outils et de documents

- chemise-dossier (réalisée)

- plaquette partenaires
- PowerPoint et argumentaire
- dépliant clubs

Ces documents devraient être prêts pour septembre.

Priorité 2 : un site FFSc tourné vers le grand public

- Évolution de la page d'accueil
- Restructuration des rubriques
- Création d'un espace « licenciés » privatif

Il nous faudrait un site tourné plus vers le grand public (environ 400 000 personnes /mois tapent « scrabble » sur Google) et 24 000 000 millions de personnes vont quotidiennement sur Facebook , en moyenne 1H/semaine.

Les réflexions en cours sont à coordonner avec la commission informatique

Priorité 3 : le référencement du site et les réseaux sociaux

- Analyse web-marketing par des spécialistes
- Définition des enjeux pour la FFSc
- Recommandation stratégique

La commission Communication et Sponsoring a des projets précis dans des domaines divers :

- Challenge universitaire : beaucoup d'actions sont menées auprès des scolaires, mais pas auprès des universitaires ;

- Tournois médiatiques : difficultés pour entrer en contact avec des journalistes ; si on organisait un tournoi « 1journaliste avec 1 joueur confirmé » cela permettrait peut-être de faire parler du scrabble ;

- Approche des C.E : commencer par les grandes entreprises qui ont des moyens (locaux, etc.). Jacques Lachkar informe d'un prochain RV avec le responsable de ce secteur d'activité au Comité d'Entreprise d'EDF (CCAS) par l'intermédiaire du Directeur général de la ligue de l'enseignement.

- Relations presse : des contacts précis sont nécessaires avec des responsables de rubrique dans des médias pour qu'on parle de nous ;

- Manifestations grand public (salons ...) : présence de bénévoles au salon qui se tient actuellement à Paris : « Paris est ludique » - 5 000 documents ont été distribués au cours du salon « séniors » ; cela nécessite d'avoir du matériel adapté pour les salons, ce qui n'est pas encore le cas.

LE BUDGET PREVISIONNEL PROPOSE PAR LA COMMISSION (k€)

Frais de fonctionnement	2,7
Frais de fabrication des supports	9,8
Frais d'accompagnement du développement web	4,0
Frais ressources humaines	6,5
RP et opérations événementielles	4,8
Outils et formation multimedia	1,2
TOTAL	29,0

Frais ressources humaines : Géraldine Guillaume manque de temps pour la recherche de sponsors et de partenaires, qui est chronophage. D'où l'idée d'un contrat en alternance pour l'aider dans les différentes tâches qu'elle doit effectuer dont l'animation des réseaux sociaux. Il faudrait un étudiant d'un bon niveau : BTS par exemple.

Une décision stratégique à long terme pour le CA :

- **soit le repli sur le cœur de cible**

des + ou - 15 000 licenciés actuels, en déclin numérique irréversible, en vieillissement constant

- **soit l'ouverture marketing vers :**

de nouvelles cibles + jeunes, + actives, + modernes
de nouvelles technologies, de nouveaux outils de comm'
de nouveaux partenaires sponsors, de nouveaux liens

Remarque de John Servaeghe : La présentation avec budget est très bien mais il manque le suivi des actions. Il faut être en capacité de savoir ce que deviennent les gens qui nous ont contactés lors des différentes manifestations évoquées.

IX - COMMISSION PROMOTION (Daniel Guédon)

- Animation dans les villages de vacances

47 semaines d'animation sont prévues dans 23 villages de vacances (5 VLA – 10 VVF – 8 Cap France) et elles seront encadrées par 32 animateurs bénévoles de la FFSc.

Cette année, il a été décidé de ne plus rembourser les frais de transport des animateurs pour se rendre sur les lieux d'animation. Certains ont donc arrêté leur participation.

La tranche d'âge des personnes intéressées par l'animation dans les villages vacances se situe entre 35 et 50 ans, avec enfants. La participation est estimée entre 8 et 10 personnes par séances.

Coût de l'opération : envoi d'un colis promotion à chaque animateur contenant 3 petits cadeaux à remettre en fin de semaine – 1 colis par semaine d'animation.

Prix de la licence : uniquement dans les villages vacances, si les licences sont prises sur place (test cette année) elles coûteront 10 € au lieu de 20 € – elles seront prises au niveau fédéral et seront renvoyées vers les comités en attendant que ces nouveaux joueurs rejoignent un club.

Question de Jean-Guy Maudet : est-il impérieux de passer de 20 à 10€ ? Réponse : pour marquer les esprits, il est important de faire une grosse différence entre le prix normal et le prix promotionnel. Cela ne représentera pas trop de pertes pour la Fédé car le nombre de licences ainsi souscrites ne sera sans doute pas très important. A titre indicatif, en 2011, il y a eu 15 ou 16 semaines d'animation qui ont généré, par la suite, une dizaine de licences.

- Journée Séminaire des Nouveaux Présidents des Nouveaux Clubs

Elle serait organisée en semaine (en octobre) – l'information est donnée aux présidents de Comités afin qu'ils inscrivent les personnes qui seraient concernées.

Les Comités doivent acter le fait de prendre en charge 50% des frais de déplacement pour les présidents de club concernés (1 voire 2 présidents dans l'année). Les 50 % autres restent à la charge de la Fédé.

Question de Nicole Counotte : Chaque Président de Comité peut faire cette formation, il n'est donc pas nécessaire de faire le déplacement à Paris.

Réponse : Il est important que les nouveaux Présidents connaissent le Siège et les salariés qui y travaillent. Cela ne remet pas en cause la capacité des Présidents de Comité à aider les nouveaux Présidents de clubs à prendre leurs fonctions. Le nombre des participants est limité à 10 personnes maximum, pour des raisons d'espace (salle de réunion de la Fédé).

Il est procédé au vote sur cette proposition :

Contre : 3 Abstentions : 2 Pour : 28

La proposition est adoptée.

- Simultané National avec handicap

Un premier document a été envoyé à tous les Présidents de Comité pour les informer de la date retenue pour cette nouvelle épreuve : samedi 15 décembre 2012.

Le handicap a été revu et corrigé ; il est calculé sur une partie de 920 points de moyenne (calcul sur tous les tournois joués en 2011 et début 2012) sur 110 000 résultats.

Cette épreuve aura 2 classements : le classement habituel avec % et points de classement et un classement avec handicap, qui sera doté (séjour de 8 jours pour 4 personnes tiré au sort parmi tous les participants).

Le règlement de cette compétition sera sous peu sur le site de la Fédé.

- Fête du scrabble

On dénombre 90 clubs inscrits aujourd'hui au lieu de 110 l'an dernier – Date limite d'inscription est reportée au 30 juillet 2012.

- Challenge des 6^e et 7^e séries : se déroulera le 30 juin 2012.

Petite erreur sur le courrier de Géraldine : dotation pour les 20 premiers de chaque série et les scolaires.

- Simultané en 2 parties à vocabulaire courant

Se déroulera dans le cadre des Simultanés De France ; la date retenue est le mercredi 23 janvier 2013 (le mercredi a été retenu pour favoriser la participation des scolaires).

- Délégués « promotion »

Deux d'entre eux sont très efficaces : il s'agit de Martine Mourot en Bourgogne et d'Albert Ledoux en Normandie. Les autres font partie d'un organigramme au sein de leur Comité, mais ne sont pas très participatifs. Daniel Guédon a donc la volonté de relancer les comités pour la mise en place de nouveaux délégués promotion et les solliciter davantage en les faisant participer à un challenge afin de les motiver (doté d'un séjour chez l'un de nos partenaires vacances).

- Intérêt de licencier les joueurs

C'est un problème d'éthique vis-à-vis des joueurs qui payent leur licence : ils bénéficient des mêmes services mais pas au même prix. D'autre part, l'assurance de la Fédé ne couvre pas les joueurs non licenciés.

Après vérification de ses sources, Jean-Guy Maudet nous confirme ce point et nous informe que les scolaires sont tous assurés, quelle que soit leur situation, ainsi que les bénévoles qui aident à la mise en place des salles.

Echanges à ce sujet certains joueurs sont couverts par l'assurance de la structure qui les héberge : MJC, Maison Pour Tous, etc.

Michel Monsimer demande ce que la licence apporte de plus aux joueurs et pense que cela rejoint la question d'Alain Baumann (réductions auprès de grandes enseignes nationales, dans différents domaines, etc.).

- Recrutement :

On a besoin d'un salarié permanent qui serait sur le terrain pour créer des clubs, pour participer à des salons, démarcher auprès des CE des grosses entreprises, ce qui représenterait environ 25 % de son temps ; le reste serait utilisé pour organiser et préparer ses actions, et suivre au siège tous les dossiers de la commission promotion. Il est indispensable de faire appel à un scrabbleur, qui soit dynamique et qui ait l'esprit d'un commercial.

X - Présentation de la situation financière par Sylvie Guillemard, trésorière

Il est nécessaire de se reporter aux tableaux en annexe pour suivre les commentaires sur la présentation budgétaire.

Accostage prévu (2^e colonne)

C'est l'estimation des chiffres qui seront obtenus à la fin de la saison (31 août 2012) en fonction des dépenses et recettes constatées au 7 juin 2012, sachant qu'il manque les deux mois d'été et les bilans définitifs de la Finale Interclubs et de la Finale du Championnat de France.

Comparaison avec le budget prévisionnel présenté en janvier 2012 :

- résultat final inchangé (-67,6 k€).
- variation sur certains postes de charges : moins de frais d'exploitation (RP, publications), plus de subventions (plus de qualifiés au Championnat du Monde, Championnat de France Scolaire).
- charges et produits des grandes épreuves en diminution parallèle.

Avant-budget prévisionnel (1^{re} colonne)

Feuille « global »

- Le résultat final présente à peu près le même solde négatif (-65,4 k€) que cette année, qui correspond au déficit structurel de la fédération.
- Il faudra y ajouter des charges de salaires de 98,3 k€ si le CA vote en faveur des embauches proposées.
- La commission des finances a travaillé sur les charges en conservant les recettes au même niveau, dans l'attente des décisions que prendra le CA.

Feuille « vie associative »

- Les chiffres présentés intègrent toutes les demandes des Directions Nationales et des Commissions, sans aucun arbitrage encore entre elles.
- L'annexe 1 permet de rendre ces chiffres plus concrets : on y distingue les frais de fonctionnement des dépenses pour les actions ou les investissements. A noter que les charges des embauches souhaitées sont reportées dans les charges de structure (personnel).
- Les « gros » postes de dépenses sont la DNSJS, la promotion et la communication, selon les objectifs annoncés du Bureau Directeur.
- Basculement de certaines charges sur d'autres postes : le séjour des jeunes à Aix est inclus dans les charges du festival (activité Scrabble) puisqu'il permet une réduction des frais d'arbitrage ; les fournitures promotionnelles, la fête du Scrabble, les animations et la dotation aux clubs sont intégrées dans le budget de la commission Promotion.
- Subventions : elles sont toutes regroupées en un seul poste au lieu d'être réparties entre les différentes compétitions. Le Championnat du Monde ayant lieu au Québec l'an prochain, l'enveloppe globale proposée est importante (40 k€) mais nettement moindre que si l'on avait gardé les montants précédents de subvention (la diminution de la subvention perçue par chaque joueur est en moyenne de 40%).
- Les 11 k€ supplémentaires en publications (de 40 à 51 k€) correspondent à la réimpression pour 4 ans des plaquettes promotionnelles qui ont été mises à jour : « Découvrez la vie du Scrabble », « Le Scrabble pour les jeunes » et « Le guide du joueur débutant ».

Feuille « charges de structure »

- Objectif de continuer à réduire encore plus les frais de téléphone, internet et courrier.
- Disparition des dépenses liées au stage de formation de Yoan Controu.
- Embauches : deux postes et demi souhaités dont ½ sur Promolettres. Depuis le départ de Philippe Genet et Jacques Lachkar, non-remplacés, l'ensemble « Fédé-Promolettres » fonctionne avec deux permanents de moins. Cela revient donc à ½ poste supplémentaire seulement par rapport à la situation antérieure (et à un coût moindre vu la nature des postes).

Feuille « activité scrabble »

- Festivals : moins de bénéfice car prise en compte du coût du séjour jeunes (25 k€).

- Challenge VerDiam : supprimé si le CA est d'accord (*en fait conservé sur la finale uniquement*).
- Fête du Scrabble : imputée à la Promotion.
- Finale du Grand Prix : séjour d'une durée réduite, donc réduction du coût, et proposition pour l'année suivante de le supprimer au profit d'une amélioration de la dotation pour les « vrais » 10 premiers du classement.

Réflexions

Situation de déficit structurel, qu'on ne peut pas laisser perdurer. Les efforts d'économie déjà entrepris sur les charges, même poursuivis et intensifiés, ne suffiront pas. Il faut trouver le moyen d'au moins rééquilibrer le budget.

Objectifs de développement et de meilleure visibilité pour la fédération, de qualité de services et d'efficacité pour les licenciés, qui nécessitent du personnel et un financement supplémentaire.

Quelle solution choisir ?

- augmentation du droit d'inscription aux compétitions ?
- augmentation du coût de la licence ?
- réduction de la part-comité sur le prix de la licence ?

Vote pour la répartition des subventions pour le Championnat du Monde :		
Contre : 0	Abstention : 1	Pour : 32

COÛT de la LICENCE

La nouvelle équipe avait pris l'engagement de ne pas changer le coût de la licence, mais n'avait pas connaissance du déficit de l'exercice ni de la diminution des réserves. Elle s'était donc basée sur ce qui était annoncé : un fonctionnement équilibré et environ 470 k€ de réserves. En réalité, les réserves ont fondu de 40% et la FFSc connaît un important déficit récurrent.

Si rien n'est fait, il reste environ 2 années de trésorerie car nous disposerons de moins de 200 k€ de réserves à la fin de l'exercice en cours. Par ailleurs, sans qu'il soit question d'embaucher un permanent ayant une fonction d'encadrement, la FFSc fonctionne en sous-effectif et les deux embauches "techniques" proposées sont nécessaires si on veut pouvoir avancer.

L'augmentation proposée du montant de la licence se décompose comme suit : 6 € nécessaires pour rééquilibrer progressivement les comptes et 3 € pour avoir quelques réserves supplémentaires et financer les projets de développement (1 € supplémentaire pour la part comité). La nouvelle répartition serait la suivante : 30 € pour la Fédé – 10 € pour les Comités.

Quelques échanges suivent cette proposition :

- *John Servaeghe craint que les embauches souhaitées augmentent le déficit.*
- *Certains pensent que l'augmentation des licences doit se décider en AG et non en CA : ce n'est plus le cas suite à une modification des statuts faite il y a déjà quelques années.*
- *Michel Monsimer souhaite que la décision soit reportée pour avoir le temps d'en référer au sein des comités (réponse : cela reviendrait de fait à la repousser d'un an... peut-on vraiment se le permettre ? De plus les membres du CA sont mandatés pour prendre de type de décision, qui est de leur ressort).*
- *Jean-François Harmand pense qu'en cette période de crise certaines personnes n'accepteront pas cette augmentation, malgré les arguments qui seront présentés.*
- *Jean-Guy Maudet s'interroge sur un étalement possible dans le temps des actions présentées et si d'autres pistes de ressources pourraient être étudiées.*

- *Alphonse Tarantini pense qu'il faut aller chercher des gens qui vont nous sponsoriser, donc avoir une bonne communication, quelqu'un qui aime démarcher, qui en a les compétences, ce qu'il estime ne pas être du ressort d'un bénévole.*

L'augmentation ne représente qu'un peu plus de 83 centimes par mois, et malgré tout notre licence reste à un tarif modique ou voisin par rapport à d'autres activités similaires. La dernière augmentation remonte à 4 ans, lorsqu'elle était passée de 27 à 30 €.

Le montant de l'affiliation club ne bougera pas, pas plus que les autres coûts.

Vote pour le passage de la licence de 30 € à 40 € :

Contre : 2 Abstentions : 3 Pour : 27

EMBAUCHES

Rappel des embauches souhaitées :

FFSc :

- Un attaché au développement – CDD d'un an à temps plein
- Un informaticien (développeur) – CDD de 18 mois à temps plein
- Un étudiant en contrat en alternance (contrat de 2 ans)

Promolettres :

- Un assistant bureautique et commercial – CDI – ½ temps

Vote concernant les embauches :

Contre : 0 Abstentions : 2 Pour : 31

Les profils de poste seront définis et seront proposés aux membres du Bureau puis publiés sur site de la Fédé ainsi qu'auprès des clubs.

Michel Monsimer s'interroge sur la prise en charge des frais de déplacements de l'attaché au développement. Ce sera en fonction des actions qui seront demandées sur le terrain : ce n'est pas encore défini aujourd'hui.

Il semble logique d'impliquer les comités car les nouveaux licenciés vont rapporter aux comités lorsqu'ils auront pris leur licence. C'est une démarche « gagnant/gagnant ». Si le déplacement est à l'initiative de la Fédé, c'est elle qui en assumera les frais. Si c'est une demande des comités, les frais seront à leur charge.

Remarque importante : les tableaux financiers présentés au CA étaient "avant décisions". Ils ne prenaient pas en compte de modification du prix de l'affiliation, présentaient séparément les embauches, et indiquaient les budgets souhaités par les commissions avant tout arbitrage.

A la suite du CA, le coût de la licence et les embauches ont été intégrés dans ce budget. Par ailleurs, dans un souci de prudence, le BD a finalement retenu l'option de procéder aux deux embauches prévues en CDD et non pas en CDI. Le coût des deux embauches "fédé" et de l'étudiant en alternance a été revu à la baisse (82 k€ en tout).

Enfin, des arbitrages ont été rendus quant aux budgets des commissions.

Tout cela aboutit à l'établissement d'un nouveau budget prévisionnel, en cours de finalisation et qui sera diffusé prochainement aux membres du CA.

XI - QUESTIONS DIVERSES

Kit animation : ils seront disponibles par téléchargement via la fiche club (envois papier uniquement en cas de demande spécifique d'un club).

Feuilles de points : elles ne seront pas envoyées à tous les licenciés –il sera fait un envoi global à tous les clubs en septembre avec l'agenda, et les joueurs pourront télécharger cette feuille de points sur le site fédéral, via la fiche "joueur". Il n'y aura plus de catalogue papier Promolettres mais, dans l'agenda joueur, il y aura quelques pages pour la présentation des articles.

Régulation des TH entre les comités ; ex. Festival des Châteaux pendant les multiplex nationaux et internationaux – demande : ne pas accorder la possibilité de faire des TH dans les comités voisins.

Serge Delhom s'est engagé à ne pas faire de multiplex pendant le Festival des Châteaux l'année prochaine.

Si l'on veut protéger des manifestations, il faudrait que cela soit rediscuté. Auparavant : il n'était pas possible de faire un TH à la même date dans 2 comités voisins ; ce n'est plus le cas aujourd'hui. Des tournois ont besoin d'être protégés mais c'est surtout une question de bon voisinage et de savoir vivre. Ça pourrait être une *recommandation* à inscrire dans le guide des tournois.

Tournoi de Toulouse : se déroulera l'an prochain (en duplex avec Bruxelles) : le 21 et le 22 avril 2013

Externalisation de la prise de notes pour établir le compte-rendu : cela implique d'enregistrer tout le CA. Après demande, personne n'est opposé à cette proposition, qui devrait donc être mise en œuvre à partir du prochain CA (octobre 2012).

Calendrier : finale classique à Vidauban – Finale Championnat de France à Mandelieu – Finale des Interclubs à Saint-Etienne (à Lyon, ce n'était pas possible).

Pour 2014 : Championnat de France à Vichy à titre expérimental – il n'y aura donc pas d'étape du Grand Chelem à Vichy. Un festival (existant ou à créer) pourrait accueillir cette étape (candidatures bienvenues).

Pour 2015 : site pour le championnat de France à rechercher... Le BD pense faire la démarche inverse à ce qui se fait habituellement : à savoir préparer un dossier avec le nombre de participants, etc. et interpellier les municipalités qui seraient intéressées. Il serait bon que ce championnat se déroule dans la moitié ouest de la France, pour équilibrer un peu géographiquement les organisations récentes.

40 ans du Scrabble duplicate : Simon Gruchot demande ce qui est prévu pour cet anniversaire (*en fait, rien pour l'instant !*).

Prochain CA : le samedi 13 octobre 2012 (jour de la fête du Scrabble)

Fin de la séance : 17h30